



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 20 septembre 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 20 août 2020 et j'aimerais attirer votre attention sur la position de la Chine quant à l'annonce faite hier par les États-Unis concernant le rétablissement des sanctions du Conseil de sécurité contre l'Iran.

Les États-Unis se sont retirés unilatéralement du Plan d'action global commun (PAGC) en mai 2018 et n'y participent plus. Il est donc illégitime pour les États-Unis d'exiger que le Conseil de sécurité invoque le mécanisme de retour aux sanctions.

En réponse à la lettre des États-Unis datée du 20 août 2020, 13 membres du Conseil de sécurité ont écrit au Président du Conseil et ont clairement indiqué que la lettre des États-Unis ne constitue pas une notification au sens du paragraphe 11 de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil. Toute décision ou action résultant de la lettre des États-Unis est dépourvue de tout effet juridique, politique ou pratique. Le Président du Conseil de sécurité a également fait écho à ce point de vue dans sa conclusion du 25 août.

Compte tenu de ce qui précède, le mécanisme de retour aux sanctions n'est pas considéré comme invoqué. Les dispositions des résolutions [1696 \(2006\)](#), [1737 \(2006\)](#), [1747 \(2007\)](#), [1803 \(2008\)](#), [1835 \(2008\)](#) et [1929 \(2010\)](#) resteront levées en vertu de l'alinéa a) du paragraphe 7 de la résolution [2231 \(2015\)](#) après le 20 septembre.

Je tiens également à rappeler que la Chine est déterminée à préserver l'efficacité du PAGC et l'autorité de la résolution du Conseil de sécurité et qu'elle s'emploiera sans relâche à chercher une solution politique à la question nucléaire iranienne.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent de la République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) **Zhang Jun**

